

N/REF : 27/01/2025 8H07 C:263869 I:33807
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Lundi 27/01/2025 a 8H07

FOIS JEAN LUC

**330 CHEMIN DE BUTTIT
38330 ST ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 29 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 330 CHEMIN DE BUTTIT - ST ISMIER
MME FOIS IRENE 04 76 52 16 72

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION
LA SONNERIE NE FONCTIONNE PAS
ACCES PAR LE PORTILLON DU PARKING

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/01/2025 A 14H15
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES DEPUIS LE REGARD SYPHOIDE
PRESENCE D'UNE CONTRE PENTE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0006655 DU 28/01/2025 DU 28/01/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN